

Des bibliothèques au plus près de chez vous :

Profitez également des services et des animations de proximité avec les bibliothèques et Points lecture des communes de : **Busloup, Fontaine-Raoul, La Chapelle-Enchérie, Lisle, Morée, Pezou** et les « Boîtes à livres » de **Moisy et Lignéres**. Renseignements en mairie.

Médiathèque La Fonderie

Place Pierre Genevée
41160 Fréteval
02 54 82 67 29
mediatheque@cchv41.fr

Bibliothèque du Perche & Haut Vendômois

Espace Socio-Culturel
Route de Vendôme
41270 Droué
02 54 80 59 16
mediathequedroue@orange.fr

Avec le soutien technique et financier du Conseil départemental de Loir-et-Cher.



- BOUFFRY • BRÉVAINVILLE • BUSLOUP
- CHAUVIGNY-DU-PERCHE • DROUÉ
- FONTAINE-RAOUL
- FRÉTEVAL • LA CHAPPELLE-ENCHÉRIE
- LA CHAPPELLE-VICOMTESSE • LA FONTENELLE
- LE POISLAY • LIGNIÈRES • LISLE
- MOISY • MORÉE • OUZOUEUR-LE-DOYEN
- PEZOU • RENAY • ROMILLY-DU-PERCHE
- RUAN-SUR-EGVONNE • SAINT-HILAIRE-LA-GRAVELLE
- SAINT-JEAN FROIDMENTEL • VILLEBOUT



Janvier 2019 N° 7

Retrouvez toute l'information de votre Communauté de Communes sur le site internet : www.cphv41.fr



MISSION LOCALE

Actions de formation à partir de janvier 2019 sur l'arrondissement de Vendôme : www.ml-vendomois.fr. Pour les demandeurs d'emploi de - de 26 ans contactez la Mission Locale du Vendômois au 02 54 77 14 87. Pour les demandeurs d'emploi de 26 ans et + prendre contact avec Pôle Emploi. Permanence au siège de la CPHV à Fréteval le mercredi après-midi de 14 h à 17 h 30. www.ml-vendomois.fr



FESTILLÉSIMES 41

Rendez-vous le dimanche 17 mars à 15 h à la salle Paul Martinet de Pezou. *L'Effet Salaire*, spectacle d'humour qui met le doigt où ça chatouille. 8 € l'entrée ; gratuit pour les moins de 16 ans. Infos et réservations au : 02 54 82 74 91 ou cchv@cchv41.fr

RANDONNÉE



Chers administrés,

J'aimerais tout d'abord vous adresser tous mes bons vœux pour cette année 2019 qui démarre avec le 7^e numéro de notre lettre d'information Actu Comm'.

Pour ce nouvel exercice, la Communauté du Perche & Haut Vendômois aura pour premier objectif de finaliser et d'approuver le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** sur lequel nous travaillons depuis déjà plus de deux ans. Le PLUi est un document de planification qui régira les droits à construire sur l'ensemble du territoire communautaire. Il sera consultable par nos administrés avant approbation, par le biais de l'enquête publique qui se tiendra dans chaque mairie et au siège de la CPHV.

Le PLUi devra être compatible avec un autre document actuellement en cours d'élaboration, le

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Réalisé à l'échelle des 101 communes de l'arrondissement de Vendôme, ce document définit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les vingt prochaines années. Vous découvrirez dans ce numéro l'état d'avancement des travaux remis par l'ensemble des élus du Vendômois.

Je profite également de cet espace pour vous rappeler que dans le cadre de la compétence assainissement non collectif, la CPHV vous propose une prestation de service permettant de réaliser des tournées de vidanges groupées pour vos installations individuelles (fosses septiques, fosses toutes eaux, etc).

Vous souhaitant une bonne lecture,

Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois



Toutes nos animations sont gratuites et accessibles à tous : adhérents et non-adhérents. D'autres animations vous seront bientôt proposées ! Restez à l'affût de notre actualité sur notre page Facebook ou demandez à vous inscrire à notre newsletter.

→ **DÉCOUVRIR NOS MÉDIATHÈQUES :** Pas encore inscrit ? C'est seulement 10 € par an (adultes) et c'est gratuit pour les moins de 16 ans, à Fréteval et Droué ! Vous pourrez emprunter nos collections pensées pour tous les âges et tous les goûts ! Livres, magazines, liseuses, tablettes numériques, CD, DVD, livres audio... Vous pourrez aussi accéder à une médiathèque numérique chez vous, 24h24, 7 jours sur 7 : musiques et livres à télécharger, vidéos à la demande, magazines en ligne, jeux, autoformation, cours informatiques interactifs...

PLUMES & Cie

Dans le cadre de l'exposition Plumes & Cie, présentée à la Médiathèque La Fonderie à Fréteval, plongez-vous au cœur du monde ornithologique.

➔ **Exposition Plumes & Cie :**
Du 10 avril au 4 mai 2019 – Médiathèque La Fonderie – Place Pierre Genevée 41160 Fréteval – Entrée libre pendant les horaires d'ouverture.

➔ **Animations :**

- Mercredi 10 avril à 9 h 30 :** « P'tit Dej Numérique » - Contes en réalité augmentée pour les gourmands de découvertes. À partir de 4 ans. Gratuit, réservation demandée. Contact et réservation : Médiathèque La Fonderie ; 02 54 82 67 29 ; mediatheque@cchv41.fr

OFFICE DE TOURISME
L'Office de Tourisme intercommunal du Perche & Haut Vendômois, vous propose deux ateliers qui vous invitent à découvrir cet univers passionnant, accompagné par les animateurs de Perche Nature !

- Mercredi 10 avril à 14 h 30 :** « Bâtisseurs de Nichoirs » - Création de nichoirs à chouettes et passereaux. À partir de 10 ans. Gratuit, sur réservation obligatoire (20 personnes maximum).
- Mercredi 17 avril à 14 h 30 :** « Découverte ornitho', dans le monde des oiseaux » - Découverte sensorielle au cœur du paysage frétevallois. À partir de 10 ans. Gratuit, sur réservation obligatoire (20 personnes maximum).

RDV à l'Office de Tourisme intercommunal du Perche & Haut Vendômois – Place Pierre Genevée 41160 Fréteval.
Contact et réservation : Office de Tourisme intercommunal du Perche & Haut Vendômois ; 02 54 82 74 91 ; otihv@cchv41.fr

Communauté du Perche & Haut Vendômois – Actu Comm' N°7 • Directeur de la publication : Alain BOURGEOIS • Administration et rédaction : CPHV • Tirage : 6 000 exemplaires • Reproduction partielle ou totale interdite • Ne pas jeter sur la voie publique. Conception et impression : **CM CONTINENTAL MÉDIAS** (09 72 46 54 42)

Communauté du Perche & Haut Vendômois CPHV
Place Pierre Genevée - 41160 Fréteval - 02 54 82 74 91 - cchv@cchv41.fr - www.cphv41.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, démarré il y a bientôt 3 ans, entre dans sa phase finale et sera approuvé en 2019. Avant son approbation par le conseil communautaire, il sera transmis aux 23 communes et chaque conseil municipal sera invité à donner un avis sur le projet PLUi. Si une commune émet un avis défavorable, le projet du PLUi devra de nouveau être arrêté par le conseil communautaire. La population, comme tout au long de la procédure, sera ensuite consultée au travers de la mise à disposition de l'ensemble des documents pendant l'enquête publique. L'enquête publique est un moment d'expression et d'information privilégié pendant lequel tous les habitants seront invités à prendre connaissance du projet de PLUi et à donner leur avis.

QUAND ?

Fin du 1^{er} semestre 2019, pour une durée de 2 mois.
La date précise de l'enquête publique sera communiquée par voie d'affichage ainsi que sur le site internet de la CPHV et via la lettre d'info du PLUi, distribuée dans chaque boîte aux lettres du territoire.

OÙ ?

Le dossier d'enquête publique sera consultable pendant toute la durée de l'enquête, au siège de la CPHV et dans les 23 mairies des communes membres, aux heures habituelles d'ouverture au public, ainsi que sur le site : www.cphv41.fr

COMMENT ?

Plusieurs possibilités vous seront données pour vous exprimer sur le projet de PLUi pendant l'enquête publique :

- Rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences.
- Consigner vos observations sur le registre d'enquête joint au dossier.
- Faire part de vos observations par courrier ou par mail.

→ ET ENSUITE...

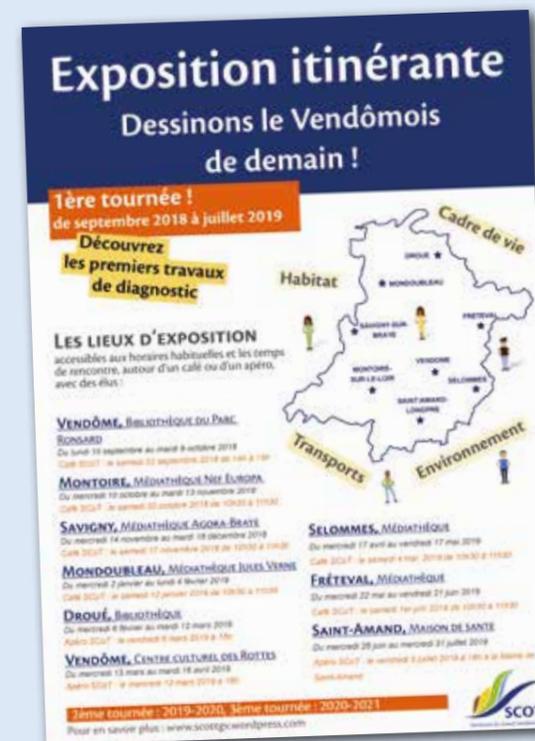
À l'issue de cette enquête, la Communauté du Perche & Haut Vendômois approuvera le projet de PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et de l'avis des Personnes Publiques Associées (Etat, chambre d'agriculture, SCOT, etc). Le PLUi entrera alors en vigueur et sera le document de référence sur le territoire pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclarations préalables....).



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Depuis janvier 2018, vos élus plangent sur le devenir du Vendômois, au travers de plusieurs temps forts du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document stratégique définit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir.

Après de nombreuses réunions de travail, 4 réunions publiques, 1 groupe de réflexion d'entrepreneurs, 1 carrefour réunissant élus et acteurs du territoire, 1 conférence des maires etc., l'élaboration du SCoT avance. Le premier volet, qui dresse le portrait du territoire, s'achève et sera bientôt mis en ligne sur le blog du SCoT et mis à disposition du public au siège des intercommunalités. Il dresse :



- **le portrait du Vendômois, ses spécificités, ses tendances d'évolution** : un isolement géographique dont il tire à la fois parti pour un fonctionnement socioéconomique autonome mais qui limite ses capacités à capter les dynamiques des agglomérations voisines (baisse de l'emploi et de la population, vieillissement, banalisation des paysages, pressions sur les ressources naturelles, perte de cohésion territoriale etc.) ;

- **et identifie les enjeux qu'il devra relever dans les années à venir** : durabilité de ce modèle autonome de développement, préservation de l'environnement, gestion des mobilités et des déplacements, maillage territorial de l'offre en équipements, commerces et services, ambition territoriale commune, sources d'attractivité du territoire etc.

À partir de ce constat, les élus et l'ensemble des acteurs du Vendômois seront amenés dans les mois prochains, et ce jusqu'à l'été 2019, à définir leurs ambitions pour les 20 années à venir. Cette deuxième étape constituera le deuxième volet du SCoT : le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Vous pouvez venir voir l'exposition du SCoT « Dessignons le Vendômois de demain » en itinérance sur le territoire de septembre 2018 à juillet 2019. N'hésitez pas à consulter et à vous abonner au blog <https://scotgv.wordpress.com/> ou à la page facebook « SCoT Territoires du Grand Vendômois » pour plus d'informations et être averti de toute publication.

DU CÔTÉ DE CHEZ VOUS... ZENALYA, LE TEMPLE DU BIEN-ÊTRE

Depuis juin 2018, Florence Boutard a installé à son domicile son Cabinet de Bien-être à Pezou.

Son histoire :

Secrétaire médicale pendant près de 20 ans, elle a eu l'occasion d'être au plus proche de la détresse psychologique des patients face à la maladie. Pour sa reconversion professionnelle, Florence a alors décidé de devenir actrice du mieux-être en devenant « praticienne de massage Bien-être ».

Comment ? En suivant des études pendant deux ans auprès de l'École du Bien-être « Sensoria » à Blois.

Les massages Bien-être : qu'est-ce que c'est ?

C'est avant tout un temps d'écoute et de mise en confiance ! En entrant à Zenalya, la première étape primordiale est l'échange. Pourquoi bénéficier d'un massage ? Quelles sont les attentes ?

Ensuite, place à la pratique ! Massages à l'huile (techniques indienne et chinoise à base d'huiles essentielles) pour apaiser les tensions nerveuses, améliorer la circulation du sang ou encore favoriser la relaxation et le sommeil. Vous pouvez opter pour un massage de deux heures aux pierres chaudes pour favoriser le lâcher prise. Le tout est d'adapter votre massage à votre état d'esprit.

Il est aussi permis de découvrir la technique manuelle du Shiatsu, qui permet une harmonisation entre le Corps et l'Esprit, par la stimulation des points d'acupuncture. Florence est agréée pour le massage spécifique aux personnes âgées et aux femmes enceintes.



« Dans le plus grand respect de l'intimité, j'adapte chaque soin à mes clients et clientes pour favoriser le Bien-être et le lâcher prise ».

Dans un cadre naturel, Florence vous invite au voyage sensoriel, vers un retour aux sources.

Infos pratiques :

Uniquement sur rendez-vous – 6 rue des Prés – 41100 Pezou
zenalya.fr@gmail.com – 06 82 93 46 65
Retrouvez Florence sur son Facebook (Zenalya41) et tenez-vous informé des promos !